



Présent(e)s : Joséphine DE LINDE, Françoise ETCHART, Alain GENEL, Gérard GRASS, Thomas LIN, Paule MAZEO, Patrick MOSCOVICZ, Yves PARE, Sophie PONS, Caroline PRAZAN, Béatrice VALLANTIN, Fabienne FONTUGNE, Corine FAUGERON (élue référente) et Vincent HERBET (coordinateur)

Affaires en cours

Planning des travaux du Centre Pompidou (démontage banquettes végétales)

Alain GENEL regrette que le Centre Pompidou refuse de communiquer quoi que ce soit concernant un planning des travaux.

Corine FAUGERON abonde dans son sens, les responsables du chantier selon elle n'osant plus communiquer tellement ils ont pris du retard.

Sophie PONS déclare qu'un des prestataires du chantier qui s'occupait des ascenseurs a fait faillite et s'interroge sur l'impact que cela a pu avoir sur ces dits retards. Elle déclare qu'un essai en soufflerie a eu lieu le 1^{er} mars vers 1h / 1h15.

Alain GENEL demande à Corine FAUGERON si le Maire Ariel WEIL est membre du conseil d'administration du Centre Pompidou, Corine FAUGERON lui répond par la négative. Il demande qu'un courrier soit adressé par la Mairie au Centre Pompidou pour l'alerter sur la nécessité de prendre un certain nombre de précautions lorsque de tels essais sont programmés (horaires, information des riverains). Il insiste pour avoir un planning du démontage des banquettes

Corinne FAUGERON avertit le Conseil qu'elle va lister dans un courrier ses besoins en plantes pour les banquettes végétales : graines de coquelicots et fleurs comestibles sont évoquées.

Alain GENEL souhaite ainsi remplacer les plantes existantes. Il évoque les difficultés qu'elles ont à pousser. Selon lui, des graines ne « valent » pas un arbuste. Caroline PRAZAN est du même avis, jugeant les graines peu efficaces en effet.

Corine FAUGERON déclare que Saint Gervais n'a pas encore pensé aux plantes en faisant référence aux 5 jardinières qui viennent d'être installées à l'angle Archives / Blancs-Manteaux.

Place Michelet (visite du local, plan, mobilier urbain)

Le plan est demandé et il sera examiné une fois reçu (Vincent HERBET enverra le dit plan à la fin de la réunion).

La jardinière de la place Michelet remplie de copeaux de bois est citée en exemple.

Caroline PRAZAN déclare qu'elle nettoie régulièrement les jardinières lorsqu'elle le peut.

Alain GENEL rappelle le déplacement prochain des bancs et déclare que la question du mobilier urbain reste entière depuis maintenant 1 année. Il poursuit en souhaitant que la place entière soit inaugurée un jour ou l'autre car cela serait le signe qu'elle est enfin terminée.

Caroline PRAZAN demande s'il y aura une possibilité de ranger des vélos sur cette place.

Alain GENEL précise que le Conseil attend une convocation de la Mairie pour une visite afin d'étudier la question du stockage des pièces de jeu d'échecs. Il réitère cette demande auprès du cabinet.

Végétalisation du mur du Cloître Saint-Merri (échéancier)

Alain GENEL déclare que la végétalisation du mur a commencé.

Corine FAUGERON précise que l'armature est installée mais que les végétaux ne sont pas encore plantés.

Alain GENEL déclare qu'il fait partie du jury « *Embellir Paris* » pour le site du Cloître Saint-Merri qui se réunit le lundi 18 mars. Il rappelle que la mission du jury est de désigner pour ce site un lauréat parmi 13 candidats éligibles.

Sophie PONS déclare que les projets peuvent être « likés » sur embellir.paris.fr.

Caroline PRAZAN évoque la plantation à Neuilly de cerisiers qu'elle juge époustouflants.

Corinne FAUGERON évoque pour chaque site lauréat d'« *Embellir Paris* » une participation de la Ville de Paris à hauteur de 50.000 euros maximum.

Chantier théâtre

Alain GENEL évoque le spectacle russe qui a eu lieu en janvier au sein du chantier du Théâtre de la ville qui est une reconstitution de l'univers soviétique. La dimension immersive du projet est décrite par ailleurs par Sophie PONS.

Alain GENEL s'interroge sur l'audience de ce projet artistique qui selon lui n'a pas su convaincre le public de venir y assister.

Sortie Hôtel de ville de la ligne 11

Sophie PONS qui avait envisagé de faire une proposition au titre du Budget participatif a été informée que le problème de l'aménagement de cette sortie devait être traité entre la RATP et la Mairie.

Alain GENEL demande que le Conseil soit associé à la définition de ce projet avec la Mairie et la RATP. Il concerne pour rappel la création d'un parking vélo et d'aménagements à destination des PMR dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle sortie de métro de la station Hôtel de Ville.

Concertation Trilib'

Vincent HERBET distribue une carte des Services de la ville localisant les emplacements pressentis des futures stations Trilib'. Il explique que ces dernières proposeront plusieurs bacs pour différents types de tri sélectif (plastique, verre, carton notamment...) venant compléter dans ce domaine les dispositifs actuels de la ville de Paris. Trilib' s'adressera notamment aux habitants ne disposant pas de poubelles jaunes spécifiques au sein de leur immeuble ainsi qu'aux touristes.

Il précise que les visuels des prototypes de ces stations seront communiqués lors d'un prochain conseil.

Corine FAUGERON demande si le dispositif sera implanté dans la chaussée (avec une partie des bacs dans le sous-sol).

Fabienne FONTUGNE demande s'il y aura 2 bacs différents à destination du verre : 1 pour le verre transparent et 1 autre pour le verre de couleur comme en Belgique.

Corine FAUGERON note qu'il y a des stations à proximité d'immeubles disposant de poubelles jaunes. Elle avance l'idée qu'un des critères retenus pour déterminer le choix des implantations a peut-être été la possibilité offerte ou non par les sous-sols d'enterrer ces stations.

Un membre déclare que certaines stations sont trop proches les unes des autres.

Corine FAUGERON insiste sur le fait que ces dispositifs vont dans le bon sens, qu'il est devenu vital que les parisiens trient davantage.

Caroline PRAZAN signale sa préférence pour un dispositif enterré, tout comme Alain GENEL.

Alain GENEL demande au cabinet pour la prochaine réunion:

- Un Plan élargi (avec donc une échelle plus petite) afin de voir les emplacements pressentis de ces stations Trilib' pour les autres arrondissements.
- Les visuels des prototypes de ces stations afin de se rendre compte de leur aspect.
- Le nombre total de ces stations sur Paris
- Quels déchets traiteront-elles ?
- Quels ont été les critères retenus pour déterminer leurs emplacements pressentis présentés sur la carte ?
- Quelles sont les caractéristiques générales de ces stations ?

- Seront-elles enterrées ?

Alain GENEL déclare que ces éléments éclaireront le Conseil afin qu'il se fasse une idée plus concrète de ce projet. Il souhaiterait que le Conseil de quartier puisse en être partie prenante, que ses membres puissent avoir un échange avec la Mairie au sujet des sites d'implantation, de leur utilisation et de l'aspect de ces stations afin de les adapter au mieux à l'environnement urbain et à l'usage que souhaiteraient en faire les habitants du 4^e.

Caroline PRAZAN évoque ici des poubelles anti-rat (avec du métal à leur base).

Point du projet biodiversité

Gérard GRASS et Corine FAUGERON font un point sur le projet mené par le Muséum d'Histoire Naturelle, initiative qu'ils portent au niveau de la Mairie.

3 programmes sont en cours :

- 1^{er} programme : les connaissances

Gérard GRASS évoque dans le cadre de ce projet la visite dans le quartier de 3 étudiants recensant l'intégralité des espèces vivantes (flore et faune). Il explique que ces derniers travaillent à plein temps durant 3 mois avec le concours d'un staff d'enseignants spécialistes des questions relatives à la biodiversité et à l'urbain au Muséum d'Histoire Naturelle. Des résultats seront ainsi formalisés fin juin 2019.

L'enjeu de ce projet est d'avoir un effet de seuil en termes de connaissances (car différentes actions ont été menées isolément jusqu'à maintenant sans réelle vue d'ensemble) dans le but in fine de réaliser un corridor écologique donnant une place plus importante à la nature dans Paris et cela dans un contexte de dérèglement climatique. Gérard GRASS rappelle que la perte de la biodiversité est aussi notre perte.

- 2e programme : initier la population à la biodiversité

Pour ce programme, Corine FAUGERON déclare qu'elle va tenir une réunion à la Mairie du 4^e le 21 mars à 19h en salle Finel dans le but de réaliser un bilan évaluatif sur les permis de végétaliser. Gérard GRASS poursuit en disant que cette réunion permettra de ne pas laisser les habitants seuls face au permis de végétaliser et signale la présence à ce rendez-vous d'un enseignant du CRI proposant une application pour gérer les jardinières.

Gérard GRASS met en avant la dimension pédagogique du projet pour un public jeune (enfants) et scientifique pour un public enseignant intéressé par la problématique de la biodiversité.

Il termine enfin en détaillant les actions concrètes qui pourraient résulter de ce projet comme le fait de dés-imperméabiliser les cours d'école afin d'en faire des îlots de fraîcheur pour enfants en général et pour les seniors en cas d'épisode de canicules estivales. Corine FAUGERON évoque une opération d'aménagement de ce type en cours à l'école Neuve Saint-Pierre.

Gérard GRASS déclare enfin qu'une restitution de l'ensemble du projet sera présentée par les 3 étudiants le 24 juin 2019, en salle des Mariages de la Mairie du 4^e à 19h.

- 3^e programme : ensemble des solutions à mettre en place pour davantage de nature dans le quartier

Corine FAUGERON évoque successivement la politique moineaux (qui ne doit pas se résumer à une problématique de nichoirs mais davantage de conditions de vie et de nourriture...), celle des abeilles et celle des pigeons.

Gérard GRASS fait enfin référence à l'élaboration d'une loi débouchant sur un Droit du vivant qui pourrait être opposable au Droit de l'urbanisme.

Alain GENEL prend acte de l'ensemble des avancées de ce projet.

Plan d'action 2019

Projet de végétalisation des balcons

Le conseil évoque le projet de végétalisation des balcons en lien avec le plan biodiversité.

Gérard GRASS rappelle au Conseil que le 4^e arrondissement a été classé l'arrondissement le plus vert de Paris (les cours intérieures étant prises en compte).

D'ici la fin mars, il convient de trouver des fournisseurs agréés par la Ville pour acquérir des jardinières susceptibles d'être mises à la disposition des personnes intéressées.

Béatrice VALLANTIN fait remarquer que les jardinières doivent bien être placées sur des balcons et non en surplomb. À ce sujet, un membre rappelle la différence entre balcons et appuis de fenêtre qui peuvent également supporter des jardinières.

Alain GENEL parle de la nécessité d'une campagne de communication pour ce projet (mail / flyers). Il poursuit en déclarant que les 100 premiers inscrits pourraient se voir offrir une jardinière par le Conseil de quartier et qu'un prix pour le plus beau fleurissement pourrait être décerné (avec par exemple une visite guidée de la Tour Saint-Jacques pour les 4 premiers).

Alain GENEL et Béatrice VALLANTIN demande ainsi à Vincent HERBET s'il y a des conventions avec des enseignes commerciales de type Leroy Merlin pour acheter les jardinières en question.

Béatrice VALLANTIN et Danielle FONTUGNE se portent volontaires pour suivre ce projet.

Projet de végétalisation pour la rue Pecquay

Thomas LIN rappelle les détails de ce projet dont il est à l'initiative. Il précise que la rue Pecquay dans laquelle il habite fait la liaison entre les rues des Blancs Manteaux et Rambuteau. Il s'agit de disposer dans la rue une trentaine de bacs / jardinières à fleurs. Un document avec les visuels des bacs en question ainsi que leurs caractéristiques est porté à la connaissance des membres.

Il précise avoir eu l'idée d'embellir sa rue afin de mettre fin à d'important problèmes de salubrité (les personnes sortant des bars viennent régulièrement y uriner / lieu de déjections canines).

Certains membres du Conseil ont fait une visite de la rue en question (Sophie PONS déclare avoir signalé ces faits d'insalubrité sur l'application « *Dans ma rue* ») et ont noté la faible largeur des trottoirs sur une majeure partie de la rue ne permettant pas ainsi d'installer des bacs partout.

Thomas LIN a sondé les riverains qui ont plutôt bien accueilli selon lui le principe de son projet. Certains se sont tout de même interrogés sur les dimensions des jardinières et sur leurs besoins en entretien.

Thomas LIN demande ainsi si le budget du Conseil de quartier peut prendre une partie du coût d'achat de ces 30 pots. Il évoque par ailleurs des besoins en terreau et en plantes.

Sophie PONS précise que lorsque le permis de végétaliser est accordé par la Mairie, elle fournit également la terre.

Des conseillers évoquent également la nécessité d'un substrat de drainage. Sophie PONS demande si la Mairie du 4^e dispose de fournitures de ce type.

Alain GENEL incite Thomas LIN à demander un permis de végétaliser sur la base d'un devis et d'un plan d'implantation ; on demandera à la Mairie si elle a des conventions pour l'achat de ces bacs / terre / plantes et substrat ; et enfin il pourra se mettre en rapport avec la DEVE.

Sophie PONS demande si ce type de projet pourrait être financé par le budget Fonctionnement du Conseil de quartier, Alain GENEL lui répond par l'affirmative (pour les plantes).

Thomas LIN évalue le budget nécessaire pour l'achat de ces 30 pots à 330 €. Pour ce type de montant relativement faible, Alain GENEL n'exclut pas qu'il puisse y avoir des dérogations aux conventions.

Ainsi, comme pour le projet de jardinières pour les balcons, il demande si la Mairie a des conventions avec des commerces de type Leroy Merlin pour l'achat de ce type de bacs et de fournitures (terre / plantes et substrat).

En termes d'organisation, Thomas LIN a déjà envisagé d'organiser une journée de jardinage avec des enfants pour la mise en terre des plantes / graines. Corine FAUGERON trouve cette idée très bonne car elle véhicule une dimension pédagogique à destination des plus jeunes.

Alain GENEL salue la qualité de l'initiative de Thomas LIN et considère ce projet de végétalisation comme une chance pour le conseil le quartier Saint-Merri, ce qu'approuvent unanimement les membres du Conseil. Il est ainsi donné un accord de principe de la part du Conseil à Thomas LIN.

Enfin, les conseillers lui recommandent de regrouper les bacs et non de les disposer de manière uniforme tous le long de la rue Pecquay (cette dernière ne s'y prêtant pas en raison de la largeur variable de son trottoir).

Pour conclure, il est donc demandé à Thomas LIN :

- De dessiner un plan sur lequel seront localisés ces regroupements de bacs
- De s'entourer de 2 à 3 autres personnes (riverains de la rue Pecquay) qui déposeraient eux aussi des demandes de permis de végétaliser afin qu'ils puissent prendre le relais en cas de besoin.

Badge conseil de quartier Saint-Merri

Il est demandé si les badges labellisés conseil de quartier Saint-Merri existent toujours.

Pose de plaques d'identification des jardinières installées par le Conseil de quartier

Les membres du Conseil évoquent pour les jardinières installées par le Conseil de quartier l'idée d'acheter des plaques d'identification estampillées : « *Conseil de quartier Saint-Merri* », « *Financées par le Conseil de quartier Saint-Merri* », ou encore « *Offertes par le Conseil de quartier Saint-Merri* »...

Sophie PONS évoque un service dédié à la Mairie centrale qui pourrait s'en charger. Alain GENEL rappelle encore une fois que la Mairie ne paie que si elle a passé des conventions (exemple d'un achat au BHV).

En conclusion, Alain GENEL déclare que le Service Financier de la Mairie avait été contacté antérieurement. Ce dernier avait fait des recherches sur les différents marchés pour ce type de plaques en métal mais n'avait rien trouvé. Il souhaite ainsi au nom du Conseil de quartier :

- Demander à nouveau si des plaques peuvent être financées via un marché de la ville (ou sinon achat direct au BHV par exemple).
- Chercher avec la mairie une société qui fabrique, et assure la pose (société qui fabrique, Conseil de quartier, Lulus... ?).
- Demander à la Mairie de vérifier auprès de la DEVE s'ils ont déjà réalisé ce type de prestation

Rappel des questions

- Sortie Hôtel de ville : Alain GENEL demande que le Conseil soit associé à la définition de ce projet avec la Mairie et la RATP. Cela concerne la création d'un parking vélo et d'aménagements à destination des PMR dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle sortie de métro de la station Hôtel de Ville.
- Concertation Trilib' : Alain GENEL demande au cabinet pour la prochaine réunion :
 - Un Plan élargi (avec donc une échelle plus petite) afin de voir les emplacements pressentis de ces stations Trilib' pour les autres arrondissements.
 - Les visuels des prototypes de ces stations afin de se rendre compte de leur aspect.
 - Le nombre total de ces stations sur Paris
 - Quels déchets traiteront-elles ?
 - Quels ont été les critères retenus pour déterminer leurs emplacements pressentis présentés sur la carte ?

- Quelles sont les caractéristiques générales de ces stations ?
- Seront-elles enterrées ?

De manière générale, il souhaiterait que le Conseil de quartier puisse en être partie prenante, que ses membres puissent avoir un échange avec la Mairie au sujet des sites d'implantation, de leur utilisation et de l'aspect de ces stations afin de les adapter au mieux à l'environnement urbain et à l'usage que souhaiteraient en faire les habitants du 4e.

- Projet de végétalisation des balcons : il est demandé s'il y a des conventions avec des enseignes commerciales de type Leroy Merlin pour acheter les jardinières et des fournitures (terre / plantes et substrat).
- Projet de végétalisation pour la rue Pecquay : il est demandé si la Mairie a des conventions avec des commerces de type Leroy Merlin pour l'achat de ce type de bacs et de fournitures (terre / plantes et substrat).
- Pose de plaques d'identification des jardinières installées par le Conseil de quartier :
 - Demander à nouveau si des plaques peuvent être financées via un marché de la ville (ou sinon achat direct au BHV par exemple).
 - Chercher avec la mairie une société qui fabrique, et assure la pose (société qui fabrique, conseil de quartier, Lulus... ?).
 - Demander à la Mairie de vérifier auprès de la DEVE s'ils ont déjà réalisé ce type de prestation

Prochaine date de réunions de conseils de quartier

De 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4^e
Mercredi 10 avril